

estime singuliere, pour sa personne, persuadé d'ailleurs de vôtre respect pour le caractère Episcopal: Ayant appris l'intention que ledit Sr. Evêque a de faire son entrée dans nôtre bonne Ville d'Orleans, & dans l'Eglise de sainte Croix, le premier Mars prochain, Nous vous mandons par là presente, que nous entendons que vous ayez à le recevoir, avec toutes les marques d'honneur, & les ceremonies pratiquées en cas pareil, envers ses predecesseurs audit Evêché. Nous assurant que vous vous conformerez en cela à ce qui est de nôtre volonté. Nous prions Dieu, Messieurs, qu'il vous ait en sa sainte garde: Donnè à Versailles le 14. Fevrier 1707. Signé PHILIPPE D'ORLEANS, *Et plus bas*, DOUBLET.

XVI. Voici les circonstances les plus curieuses, de la ceremonie qui s'observa à l'entrée & à l'installation de cet Evêque. Les ruës par où la proceffion passa, étoient tapissées; quoique toutes les Compagnies y eussent été invitées, les Tresoriers ne s'y trouverent pas, à cause des difficultez du rang dans la marche, avec le Presidial: l'Élection & les Juges des Eaux & Forêts s'en dispensèrent aussi, par la même raison à l'égard de la Prevôté.

*Ceremonies
de l'entrée
de l'Evêque
d'Orleans.*

La veille de l'entrée, l'Evêque d'Orleans (qui depuis quelques jours étoit comme *incognito* dans son Palais Episcopal) se rendit vers les six heures du soir à l'Abbaye de Saint Eusteste, suivi de ses Officiers & des Députez de sainte Croix, qui est l'Eglise Cathedrale d'Orleans. On ne dira rien ici de ce qui regarde les prieres, les ornemens